

SKYRHUNE 2024

REGLEMENT DE COURSE



1. GENERALITES

La Skyrhune est une épreuve de Course à Pied en Montagne organisée par la "Lemur Team", Association Loi 1901 n°W401004418. La Course aura lieu le **Samedi 21 Septembre 2024**. Le départ (**14h**) et les arrivées seront jugés à Ascaïn, sur le Fronton de la Place Pierre Loti.

2. PARCOURS

Le tracé mesure **21km**. Le **dénivelé positif est de 1700m** et sera balisé dans son intégralité. Le parcours emprunte des petites routes (3km) et des sentiers de montagne (18km) sur le Massif de la Rhune. Les sentiers seront à 90% des monotraces, très raides et techniques par endroits. **Le parcours est de difficulté importante** rapportée sur la distance de 21km. **Inchangé depuis 2014**. **Une habitude et une préparation spécifique à ce type de terrain sont exigées** pour participer et profiter pleinement de cette épreuve.

Selon les conditions météorologiques, la Direction de Course se réserve le droit de modifier le parcours à tout moment (y compris une fois le départ donné) pour assurer la sécurité maximum des participants : distance et dénivelé seront alors différents et communiqués en temps et en heure.

3. CATÉGORIES

La Skyrhune 2024 sera exclusivement réservée aux **coureurs nés avant le 01/01/2005**. Pour les plus jeunes, la Skyrhune Tiki vous est exclusivement réservée (10km – d+600m). La **catégorie Vétérans** concerne les coureurs de 40ans et plus, **nés en 1984 et avant**.

4. INSCRIPTIONS

Les pré-inscriptions en LISTE D'ATTENTE seront ouvertes **du 1 Mai jusqu'au 1 Juin 2024**. **Gratuites, et sans justificatifs à fournir**.

Ces pré-inscriptions se feront uniquement par internet sur le site www.pb-organisation.com

Le nombre de dossards attribué au Tirage au Sort sera de **400**.

Le Tirage au Sort sera réalisé le **Lundi 17 Juin vers 19h00**.

Le prix d'inscription est toujours fixé à 35 euros.

Aucun transfert de dossard possible.

IL EST STRICTEMENT INTERDIT de céder son dossard à quelqu'un pour courir sous une autre identité.

Remise des dossards sur présentation d'une pièce d'identité avec pose d'un bracelet au poignet obligatoire, à conserver jusqu'à l'arrivée de l'épreuve. Vérification sur le parcours et mise hors-course en cas de triche avérée.

5. INSCRIPTIONS POUR LES COUREURS ÉLITES

3 POSSIBILITES pour prétendre à ces 200 dossards ELITES :

- 1- tous les coureurs ayant eu un **Pottok d'Or*** sur les éditions 2022-2023 de la Skyrhune. (*Temps de course inférieur à 2h30 pour les Hommes et inférieur à 3h00 pour les Femmes).
- 2- tous les coureurs possédant un **Indice de Performance Général ITRA*** Supérieure ou égale à **750 pour les Hommes** et **620 pour les Femmes** (INDEX UTMB idem).
ou 1 Performance cotée à **plus de 750 pour les Hommes** et plus de **620 pour les Femmes courant l'année 2024.**
(*Infos sur www.itra.org/ ou <https://utmb.world/fr/utmb-world-series/runners/utmb-index>)

- 3- tous les coureurs ayant réussi les temps de qualification sur une liste de 16 Courses du Pays-Basque. La liste des épreuves concernées et le tableau des chronos est disponible sur notre site internet page Inscriptions. www.skyrhune.com

Après vérifications par l'organisation, les coureurs remplissant au moins l'un des 3 critères ci-dessus **recevront un email** avec un lien **pour valider leur dossard** (paiement et justificatif d'aptitude).

Le prix d'inscription est fixé à 35 euros comme pour l'ensemble des participants.

Une exception sera faite pour les Athlètes possédant une côte ITRA Supérieure ou égale à 850 pour les Hommes et 720 pour les Femmes : **le dossard sera offert pour cette édition 2024.**

6. CERTIFICAT MÉDICAL ou LICENCE SPORTIVE

Aucune inscription ne sera validée sans la ou les pièces jointes obligatoires.

- Licencié FFA ou Licencié FEDME / RFEA valide

MISE EN GARDE particulière : les licences 2023-2024 qui seront acceptées pour finaliser l'inscription seront caduques au 21/09/2024 car expirées au 31/08/2024.

Une mise à jour sera **OBLIGATOIRE** (Certificat Médical ou Renouvellement Licence pour 2024-2025) fin Août ou début Septembre.

- **Les coureurs NON licenciés : 2 POSSIBILITES**

- 1- joindre un **Certificat Médical d'Aptitude** à la pratique de la Course à pied, du Trail ou de la Course en Montagne **en compétition.**

Certificat médical datant obligatoirement **de moins d'1 an le jour de l'épreuve.**

- 2- Joindre un **Parcours de Prévention Santé** (PPS) de moins de 3 mois, délivré gratuitement sur le site <https://pps.athle.fr/>

Attention, cette licence ou certificat médical ne vous dispense pas, selon les cas, d'une Assurance Individuelle Accident. Chaque concurrent doit avoir une Assurance Individuelle Accident couvrant d'éventuels frais de recherches et de secours. Renseignez-vous auprès de votre Fédération ou auprès d'une Compagnie d'Assurance pour vous assurer que vous êtes bien couverts.

Responsabilité Civile : l'organisation souscrit une assurance RC pour la durée de l'épreuve.

7. ANNULATION / DÉSISTEMENT

-Le dossard sera remboursé à hauteur de 25€ pour toute demande justifiée parvenant à l'organisation **avant le 11 Septembre 2024**.

-AUCUN REMBOURSEMENT sur les 10 derniers jours.

-Aucun Transfert de Dossard sur cette édition 2024. **Tout dossard reste NOMINATIF.**

-Aucune revente de Dossards ne sera acceptée.

-INTERDICTION de courir sous une fausse identité - lourdes responsabilités engagées.

Rappel : Remise des dossards sur présentation d'une pièce d'identité avec pose d'un bracelet au poignet obligatoire, à conserver jusqu'à l'arrivée de l'épreuve. Vérification des bracelets sur le parcours en cours de course et mise hors-course en cas de triche avérée (bracelet manquant et/ou découpé-rattaché).

En cas d'annulation de l'épreuve pour des raisons internes à l'organisation, les coureurs seront remboursés. Le montant du remboursement sera calculé au plus juste en ôtant les frais éventuels déjà réalisés mais sans aucun bénéfice pour l'organisation.

A l'inverse, en cas d'annulation de dernière minute (Conditions météorologiques, décision préfectorale ou d'autres autorités administratives, ...) aucun remboursement ne pourra être effectué au regard des frais déjà engagés.

8. MATÉRIEL

Bâtons interdits, pour des raisons de sécurité et environnementales.

30' de pénalité pour tout concurrent utilisant des bâtons ou exclusion de la Course sur un Poste de Contrôle par un bénévole de l'épreuve.

Le seul matériel OBLIGATOIRE sera de porter un contenant (verre, gourde, flasque, poche à eau...) pour se ravitailler sur les Postes de Ravitaillement. Les verres ne sont plus fournis par l'organisation.

**Si les conditions météorologiques du jour sont extrêmes, l'organisation pourra rendre obligatoire le coupe-vent (tempête) ou une réserve d'eau minimum (canicule) à emporter. Cette décision sera alors annoncée lors de la remise des dossards ou lors du briefing d'avant-course (fin de matinée).*

L'organisation fait appel à la responsabilité, à l'autonomie et l'expérience de chaque coureur.

Chaque coureur doit avoir pris connaissance du parcours, des postes et de la nature des ravitaillements et connaître ses besoins par rapport au temps d'effort estimé. Il faudra être préparé du mieux possible pour **une épreuve très exigeante et pouvant se dérouler dans des conditions météorologiques très difficiles.**

Chaque concurrent devra **fixer son dossard avec puce électronique sur le torse**, clairement visible pour simplifier les pointages intermédiaires en cours d'épreuve.

***MATÉRIEL PRÉCONISÉ PAR L'ORGANISATION**

-une réserve d'eau de 50cl et une réserve énergétique (1gel ou barre /heure de course prévue)

-un coupe-vent selon les conditions.

9. RAVITAILLEMENTS

5 POSTES DE RAVITAILLEMENTS

- **Ravitaillement 1 – "Miramar" – Km 4,5**

LIQUIDE : Eau uniquement

- **Ravitaillement 2 – "Trabenia" – Km 9,0**

COMPLET : Eau - St Yorre - Coca - Oranges - Bananes - Pain d'épice- Bonbons – Fruits Secs

- **Ravitaillement 3 – "Bas de la Crête" – Km 12,2**

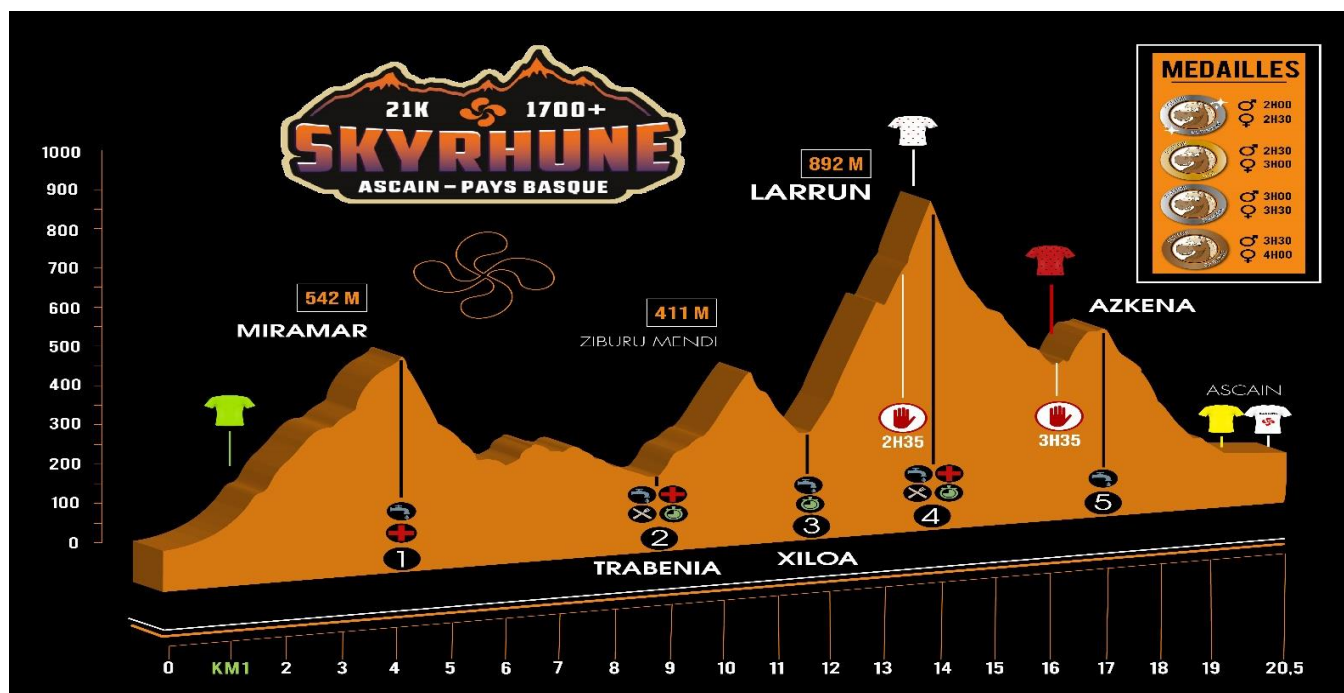
LIQUIDE : Eau - St Yorre – Coca – Sirop Menthe

- **Ravitaillement 4 – "Sommet de la Rhune" – Km 14,5**

COMPLET : Eau - St Yorre - Coca - Oranges - Bananes - Tucs - Pain d'épice- Bonbons – Fruits Secs

- **Ravitaillement 5 – "Dernière Montée" – Km 17,5**

LIQUIDE ++ : Eau - St Yorre - Coca - Tucs -



10. ASSISTANCES EXTERIEURES

Une assistance extérieure aux coureurs sera **tolérée uniquement sur les zones de ravitaillement** du parcours (Art. 9). Tout ravitaillement ou assistance en dehors de ces zones pourra être pénalisé de 10' si celle-ci peut avoir une influence sur le déroulé de la course.

Toute réclamation peut être portée à la Direction de Course avant le début de la Remise des Prix. Après, aucune réclamation ne pourra être prise en compte.

Le Ravitaillement 2 (Km 9 - Trabenia) est accessible en voiture. Il se situe à 200m du parking.

Le Ravitaillement 3 (Km 12 – Bas de la crête) est accessible à pied depuis le ravitaillement 2. Il se situe à environ 1,3km de marche (d+100m).

Le Ravitaillement 4 (Km 14,5 - Sommet de la Rhune) est accessible via le Petit Train de la Rhune.

Les Ravitaillements 1 et 5 ne sont accessibles que par les sentiers de montagne (3km minimum).

11. BARRIÈRES HORAIRES ET TEMPS LIMITE

La mise en place de barrières horaires est une **obligation sécuritaire pour l'organisation**. Ces barrières horaires sont exigeantes mais ne se veulent surtout pas élitistes pour autant.

La **BARRIÈRE HORAIRE 1** sera fixée au PC7 à **2h35 de course**.

Km 13,5 – Alt. 655m - aux 2/3 de la Rhune.

Les coureurs passant après ce délai seront alors **HORS COURSE** et déviés sur l'itinéraire de repli. Cet itinéraire balisé (500m environ) permettra de retrouver le parcours officiel au PC9, Km15,5- Forêt des Trois Fontaines et de poursuivre tout de même le parcours jusqu'à l'arrivée, **sans dossard**. Les contrôleurs récupéreront les dossards des coureurs éliminés

(*ils pourront normalement être récupérés au podium à partir de 19h pour ceux qui en feront la demande).

Une **BARRIÈRE HORAIRE 2** sera fixée au PC10 à **3h35 de course**.

Km 17–Alt.345m–Bifurcation avant dernière remontée.

Les coureurs passant après ce délai seront alors **HORS COURSE**. Les contrôleurs récupéreront les dossards des coureurs éliminés (*ils pourront être normalement récupérés au podium à partir de 19h pour ceux qui en feront la demande).

Un **TEMPS LIMITE sur la ligne d'arrivée est fixé à 4h15 de course**. Au-delà, les arrivants seront classés hors-temps.

12. ABANDON

Tout abandon en cours d'épreuve, pour quelque raison que ce soit, **doit être impérativement signalé à un membre de l'organisation**, au Poste de Contrôle ou Ravitaillement le plus proche. Le dossard et surtout la puce doivent être ôtés pour éviter toute confusion. L'organisation ne mettra en place un moyen de rapatriement du coureur qu'en cas de force majeure et sur avis de l'équipe médicale. Dans tous les autres cas, les coureurs rentreront à Ascain par leurs propres moyens.

13. ARRIVÉE DES CONCURRENTS ET PROTOCOLE

Les arrivées seront jugées sur la place au centre du village d'Ascain.

Les premiers concurrents seront attendus à partir de 15h50.

Sous la Halle Couverte, un **ravitaillement complet** sera fourni à tous les coureurs.

Les vestiaires et douches du Stade Municipal d'Ascain seront mis à disposition des coureurs par la commune de 16h30 jusqu'à 19h30.

Une navette sera disponible et circulera en continu entre la Ligne d'Arrivée et le Stade Municipal.

Vers 20h00, un buffet d'après-course sera offert à toutes les personnes présentes, juste après la **Remise des Récompenses** pour les différents lauréats.

14. REMISE DES PRIX – PODIUMS – PRIZE MONEYS

Pour les récompenses podium, le Classement Général sera validé à l'arrivée des derniers concurrents vers 18h15. Une **Remise des Prix officielle** sera réalisée aux alentours de **19h00** sur l'aire d'arrivée et récompensera :

-Les 5 premiers Hommes et Femmes du classement scratch

-Le 1er Vétéran Homme et Femme

-Le 1er Espoir Homme et Femme

-Les Maillots distinctifs "Prix Spéciaux"

**Trophées, Txapela, Dotations Techniques, Souvenirs Locaux et Produits du Terroir.*

GRILLE DE PRIX – SKYRHUNE 2024

PRIMES AU CLASSEMENT		
Place	Hommes	Femmes
1 ^{er}	500€	500€
2 ^{ème}	500€	500€
3 ^{ème}	500€	500€
4 ^{ème}	500€	500€
5 ^{ème}	500€	500€
6 ^{ème}	200€	200€
7 ^{ème}	200€	200€
8 ^{ème}	200€	200€
9 ^{ème}	200€	200€
10 ^{ème}	200€	200€

PRIMES AU TEMPS – ELITES INTERNATIONAUX		
Hommes	Prime	Femmes
- 01:54:00	500€	- 02:10:00
- 01:56:00	400€	- 02:14:00
- 01:58:00	300€	- 02:18:00
- 02:00:00	200€	- 02:22:00

PRIMES AUX RECORDS – +HAUT NIVEAU MONDIAL	
<i>*100€ par année d'ancienneté</i>	
Hommes	Femmes
MARGARIT Jan - 01:52:00	BRINKMEN Nienke - 02:04:39
Ancienneté: 2021	Ancienneté: 2021
Prime 2022: 300€	Prime 2022: 300€

Toute **réclamation** doit être émise au Directeur de Course avant le début de la Remise des Prix.

15. CLASSEMENTS – DOTATIONS – RECOMPENSES

Tous les coureurs qui viendront retirer leur dossard sur présentation d'une pièce d'identité recevront une **dotation personnalisée** incluse dans leur inscription avec des produits techniques et des produits du terroir.

Tous les "Finishers" obtiendront une médaille avec notre devise "C'est bien ce que tu as fait". Les coureurs peuvent prétendre à l'un des **Titres Honorifiques** qui permet de décrocher une **Médaille Skyrhune, "Pottok" de diamant-d'or-d'argent-de bronze**, en fonction du temps réalisé sur le parcours intégral de 21km. Les autres recevront le tant redouté "**Pottok en Carton**".

Pour décrocher une médaille, voilà le défi chronométrique à relever :

Médailles Catégorie Hommes :

Un "Pottok de Diamant", pour tout coureur réalisant un temps inférieur à 2h00'00".

Un "Pottok d'Or", pour tout coureur réalisant un temps compris entre 2h00'01 et 2h30'00".

Un "Pottok d'Argent" pour tout coureur réalisant un temps compris entre 2h30'01" et 3h00'00".

Un "Pottok de Bronze" pour tout coureur réalisant un temps compris entre 3h00'01" et 3h30'00".

Un "Pottok de Carton", pour tout coureur réalisant un temps supérieur à 3h30'01".

Médailles Catégorie Femmes :

Un "Pottok de Diamant", pour toute coureuse réalisant un temps inférieur à 2h30'00".

Un "Pottok d'Or", pour toute coureuse réalisant un temps entre 2h30'01" et 3h00'00".

Un "Pottok d'Argent" pour toute coureuse réalisant un temps entre 3h00'01" et 3h30'00".

Un "Pottok de Bronze" pour toute coureuse réalisant un temps entre 3h30'01" et 4h00'00".

Un "Pottok de Carton", pour tout coureur réalisant un temps supérieur à 4h00'01".

**Si un parcours de substitution venait à être proposé, les médailles ne pourront être décernées sur cette Édition*

16. MAILLOTS et PRIX DISTINCTIFS

Pour cette édition 2024 ces Maillots seront attribués **aux Hommes et aux Femmes** :

-Maillot Jaune – *Vainqueur de la Course au classement scratch.*

-Maillot Blanc – *Premier Espoir de la Course au classement scratch*

-Maillot Gris – *Premier Vétérane de la Course au Classement scratch*

-Maillot Blanc à Pois Rouges – *Meilleur grimpeur – Meilleur temps entre le Km12 et le Km14,5.*

-Maillot Rouge à Pois Noirs – *Meilleur descendeur – Meilleur temps entre le Km14,5 et le Km17.*

-Maillot Vert – *Premier coureur à passer au Km 1.*

-Maillot Blanc aux Couleurs Basques – *Premier coureur du Village d'Ascain*

-**Maillot Noir et Doré – Trophée Zach Miller** – *Meilleur temps sur le dernier Km hors Dossards Elites*

17. DROITS A L'IMAGE

Le concurrent donne à l'organisation l'autorisation d'utiliser toutes photos, images ou vidéos le représentant à l'issue de la compétition.

Les coureurs renoncent à tout recours à ce sujet.

18. ETHIQUE

Tous les concurrents et l'équipe d'organisation doivent s'engager à **respecter l'environnement**. L'organisation de la Skyrhune s'engage à respecter une Charte Environnementale dont les grandes lignes sont les suivantes :

- balisage temporaire du parcours sans aucune utilisation de bombe de peinture, ni rubalise
- diminution de déchets et nettoyage immédiat systématique des zones de ravitaillement
- engins motorisés utilisés au strict minimum
- sensibilisation au Site Natura 2000

En contrepartie, les coureurs doivent s'engager à :

- **Aucun déchet ne doit être jeté** au sol. Les coureurs doivent les garder sur eux et les déposer sur les postes de ravitaillement où des poubelles seront mises à disposition.
- Les concurrents s'engagent à **respecter scrupuleusement le balisage**.
- Tous les concurrents s'engagent à **respecter tous les bénévoles** avant, pendant et après la course. Eux aussi sont là pour le plaisir, et pour votre plaisir.
- Les concurrents se doivent **assistance mutuelle**. Tout incident doit être signalé le plus vite possible au Poste de Contrôle humain le plus proche (tous les 2km maximum).
- Tous les concurrents désignés devront accepter de se soumettre à un éventuel **contrôle anti-dopage** sous peine de disqualification immédiate.

